

Pleudihen

Village



10/02/2023 n°2181

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES : LE PIEGEAGE DE PRINTEMPS, MOYEN DE LUTTE PREVENTIF SIMPLE A METTRE EN OEUVRE

Réunion publique d'information : Jeudi 2 mars 2023 à 19h00, Salle du Verger

En 2022, le territoire de Dinan agglomération a connu un très fort accroissement du nombre de nids de frelons asiatiques, atteignant plus de 1.200 nids détruits contre habituellement à peine 400 nids (moyenne des 4 dernières années) et les prévisions de développement de cette espèce ne sont pas rassurantes pour l'année 2023. Ainsi, sur Pleudihen, 36 nids ont été traités en 2022.

Le piégeage de printemps est un moyen de lutte préventif simple à mettre en oeuvre. Il permet de capturer de manière sélective les nouvelles reines à l'origine des futures colonies. Il s'opère de manière ciblée avec un suivi régulier des captures toutes les 3 à 4 semaines de mi-février à mi-mai.

Si vous souhaitez participer à la campagne de piégeage, une **réunion publique** d'information et de formation au piégeage sera organisée le **JEUDI 2 MARS 2023 à 19h00** à la Salle du Verger, en partenariat avec Dinan Agglomération et le GDSA 22 (Groupement de Défense sanitaire des Abeilles). Cette réunion gratuite se déroulera en deux parties avec une présentation du cycle de vie du frelon asiatique suivie d'une formation à l'utilisation des pièges. A l'issue de la réunion, des pièges seront offerts par Dinan Agglomération aux volontaires qui souhaitent en installer et suivre l'évolution.

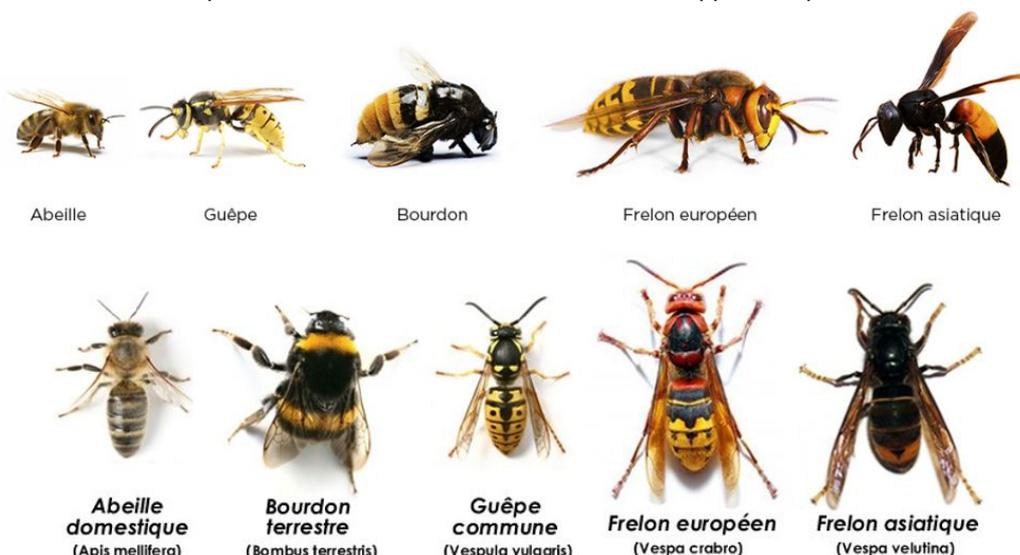
En raison du nombre limité de pièges mis à disposition, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie si vous souhaitez participer à la campagne de piégeage (02.96.83.20.20 ou mairie.pleudihen@wanadoo.fr).

Reconnaître le frelon asiatique :

Le frelon asiatique, prédateur de nos abeilles, se différencie de son cousin européen par sa taille plus petite, ses pattes jaunes et ses couleurs plus foncées : thorax noir, abdomen foncé avec une fine strie jaune près du thorax, seul le 4ème segment de son abdomen porte une large bande jaune orangé.

Où installer les pièges ?

Les pièges sont à installer en priorité sur les secteurs où des nids ont été découverts les années précédentes. Les pièges sont à suspendre à environ 1.50 m du sol. Cette hauteur facilite le suivi des insectes capturés et la manipulation des pièges sans escabeau, ni échelle, ... Dans la mesure du possible, placer les pièges à un endroit ensoleillé, la solution attractive doit monter un peu en température et non loin d'un bâti (abri de jardin, hangar, préau...). La fondatrice recherche un bâtiment calme pour commencer la construction de son nid appelé nid primaire.



CE DIMANCHE 12/02

APE ECOLE PUBLIQUE
SUPER LOTO
Salle des Fêtes, à 14h

MARCHÉ
tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie
Fruits et légumes, poissonnerie,
galettes-crêpes, boucherie-charcuterie,
crèmerie, fleurs, plantes

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE
Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55
HORAIRES MODIFIES
Mardi 9h-12h30
Mercredi 9h-12h30
Jeudi 14h-17h00
Samedi 9h-12h30

Exposition
LES MÉNINES DE CARTIER
Du 11 au 25 février
(plus d'informations au verso)

INFOS PRATIQUES
Sapeurs-pompiers : 18
Médecin : 15. Pharmacie : 3257
Sage-femme ☎09.84.45.25.37
Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57
Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires »
☎ 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance
☎02.96.83.38.64
Conciliateur de justice :
permanence en mairie chaque 1er
mardi du mois. Prendre rdv auprès
de la mairie (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE ☎+06.08.54.09.22

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).
Dans les villages : mardi 14/02
Dans le bourg : tous les mardis

BIBLIOTHEQUE du 11 AU 25 FÉVRIER 2023

EXPOSITION ITINÉRANTE LES MÉNINES DE CARTIER

Projet artistique et linguistique de trois classes de seconde du lycée Jacques Cartier

"¡Hola Pleudihen !

L'Espagne débarque à vos portes ! De drôles de bonnes femmes débarquent à Pleudihen, « Las Meninas de Cartier », réalisées par les élèves de seconde du lycée Jacques Cartier.

Du 11 au 25 Février, nous vous invitons à venir les voir à la bibliothèque municipale.

Elles n'attendent que vous ! Les élèves de 2nde B, D et H"



Travail réalisé par les élèves de trois classes de seconde du lycée Jacques Cartier (Saint-Malo) dans le cadre de leur cours d'espagnol (novembre 2022).

Il s'agissait de suivre les traces de l'artiste vénésulien **Antonio Azzato**. Il a eu l'idée de réinterpréter « **Les Ménines** » de **Vélasquez** pour faire connaître l'œuvre et la rendre accessible en dehors d'un musée. C'est le but de cette exposition itinérante.

Chaque ménine (jeune femme ou jeune homme noble attaché(e) à une maison princière espagnole) est unique dans sa réalisation et dans le message qu'elle porte. Mais elles sont toutes constituées de matériaux de récupération dont le carton, simple à manipuler.

SOCIETE DE CHASSE : REPAS CHEVREUIL À EMPORTER SAMEDI 4 MARS Terrine / Civet / Légumes, Prix 12€

Retrait de 10h à 11h30 – salle des fêtes. Sur réservation auprès des chasseurs ou de Gilbert Colombel au 06.14.36.36.37 / André Denoual au 06.74.10.18.49 / L'Herminier Jean-Pierre au 06.42.70.99.87



BOULANGERIE PIGUEL

Fermeture pour congés. Réouverture Vendredi 24/02.

A Pleudihen, j'aime ma Poste !

BUREAU DE POSTE DE PLEUDIHEN

Profitez de ce service local !

Pour tous vos envois, vos retraits de colis, achats de timbres, conseils, Banque postale...



LA POSTE

Lundi, Vendredi : 14h-17h
Mardi, Jeudi : 10h-12h / 14h-17h
Mercredi : fermé
Samedi : 9h30-12h



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

VENDREDI 10 FÉVRIER. Foot loisir : Repos.

SAMEDI 11 FÉVRIER. Pôle Féminin. U8, U11, U12, U13 : Repos. U15 ans – U18 ans : Repos.

Pôle Masculin. De U6 à U13 : Plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen va à Ploufragan à 13h30. U15 : Pleudihen va à Lamballe à 16h30. U16 : Pleudihen reçoit Saint-Brieuc Ginglin à 15h. U18 : Repos.

DIMANCHE 12 FÉVRIER. Seniors A : Pleudihen va à Romagné à 15h. Seniors B : Pleudihen reçoit Lanvallay à 15h. Seniors C : Pleudihen va à Plélan à 13h.



CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

ATELIER NUMÉRIQUE pour les enfants du 13 au 17 février :

Apprendre le traitement de texte

Nohemy ADRIAN, Conseillère numérique pour les communes de Pleudihen-sur-Rance, Saint-Hélen et La Vicomté-sur-Rance, propose un atelier pour débiter dans la présentation des textes à l'aide de l'ordinateur (niveau CM2- 10 à 11 ans). GRATUIT.

Espace numérique de La Vicomté-sur-Rance. Nombre de places : 4 enfants / groupe. Groupe 1 : 10h à 11h30 / Groupe 2 : 14h – 15h30.

Objectifs : Apprendre à taper sur un clavier. Apprendre les bases du logiciel OOo4kids (logiciel libre et gratuit conçu pour les enfants). Apprendre à mettre en page un récit.

Sur inscription au 07.88.54.26.14 ou nohemy.adrian@conseiller-numerique.fr



CONCOURS ÉTINCELLES JUSQU'AU 17/02/23

Porté par Dinan Agglomération, en partenariat avec les institutions et le tissu économique local, le concours Étincelles permet

D'apporter un accompagnement aux entrepreneurs et porteurs de projets les plus remarquables issus et/ou souhaitant se développer sur le territoire de Dinan Agglomération.

POUR DES ENTREPRISES EN TRANSITION !

Pour cette quatrième édition, le concours s'adresse à tous les domaines d'activités où l'innovation est au service des transitions écologiques, énergétiques, sociétales, numériques, alimentaires ou encore des mobilités. Faites travailler votre créativité au service des enjeux de demain !

Les candidatures sont à déposer avant le vendredi 17 février 2023.

Informations pratiques :

<https://www.dinan-agglomeration.fr/Actualites/Concours-Etincelles-4eme-edition>

URBANISME -

Modification Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Dinan Agglomération a engagé une procédure de modification simplifiée de son PLUi. La loi Littoral qui s'impose au PLUi limite drastiquement les projets dans les villages et hors du bourg. Toutefois, parmi les modifications envisagées figure le référencement de bâtiments (celliers, granges) situés en dehors des zones urbanisées et dont les propriétaires souhaiteraient engager une réhabilitation pour en faire une habitation. Cette procédure dite de changement de destination n'est possible que si les bâtiments sont référencés. Elle doit également permettre la réhabilitation des bâtiments remarquables présentant un caractère ou intérêt patrimonial qui ne sont pas utilisés en habitation afin de conserver et valoriser le patrimoine bâti.

Si vous avez un projet à court ou moyen terme de réhabilitation d'un bâtiment, **indiquez-le à la mairie impérativement avant le 22 février 2023** (par courrier ou par mail : mairie.pleudihen@wanadoo.fr). Après cette date, plus aucune demande de modification ne pourra être prise en compte.

Cette troisième modification sera la dernière procédure de modification avant le lancement des travaux liés à la révision générale du PLUi.